



COMMUNICATION

SUR LES DECISIONS MUNICIPALES

DU 1^{ER} AU 31 JUILLET 2023

La Municipalité décide :

- De valider les comptes communaux 2022 et de les transmettre à la Préfecture.
- De renouveler deux emprunts auprès de la CEN.
- De verser le résultat 2022 AGFORS sur le fonds de réserve auprès de l'AGFORS.
- D'informer les citoyens de la simplification de procédure pour l'installation des pompes à chaleur qui entrera en vigueur le 1^{er} août si aucun recours n'est déposé auprès de la CDAP.
- De lancer diverses procédures d'enquêtes et procédures administratives et de délivrer diverses autorisations municipales.
- De délivrer plusieurs permis d'habiter à la suite des visites avec le STI.
- De prendre connaissance du rapport concernant les pannes de l'horloge du temple de Bassins et de remercier le technicien.
- D'octroyer la bourgeoisie de Bassins à la suite de naturalisations.
- De valider les nouveaux horaires du greffe à la suite de l'arrivée de la préposée au contrôle des habitants.
- De valider l'édition de juillet 2023 du Bassinfos.
- De valider les modalités de l'organisation de la fête nationale.
- De demander des cautions lors de locations de salles si le loueur ne réside pas dans la commune.
- De refuser un permis d'habiter car le dossier n'est pas complet.
- D'autoriser le Parc Jura Vaudois à installer une structure permettant aux amphibiens de sortir des clédars.
- De proposer à Mme Cuérel Cherhal un CDI à la suite de son CDD.
- D'autoriser une demande d'abattage d'arbres.

- De ne pas autoriser une teinte de toiture, celle-ci n'étant pas en harmonie avec le reste de la zone.
- De rencontrer M. Strobino, nouveau directeur de l'Esplanade, et déléguer le municipal en charge.
- De ne pas transmettre les coordonnées des citoyens aux partis politiques.
- D'offrir, aux personnes au bénéfice d'un permis S, un abonnement pour la piscine d'un montant de CHF 170.00, à raison d'une fois par année.
- De valider une offre pour l'étude du parc d'éclairage public.

Au nom de la Municipalité
La Syndique : La Secrétaire municipale


Sonia Pittet



p.o. 

Morgane de Coppet